

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 4

Erratum: Rectificatif : à propos de l'AMX-10RC du futur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et Armée de l'air, le cas échéant les moyens civils).

Un marquage très conséquent, en particulier de l'autorité supérieure, des subordonnés et de l'adversaire, ainsi qu'une conduite rigoureuse et cohérente de tous les éléments de marquage est un élément qui ne saurait être négligé. Disons à ce sujet que les ressources du Centre d'entraînement tactique (CET) de Lucerne méritent d'être encore mieux utilisées, car elles permettent de simuler au moins certaines phases.

Il ne faut toutefois pas perdre la réalité de vue. Ces ambitions, réalistes et normales pour tout exercice OTAN, depuis le niveau brigade jusqu'au niveau armée, sont hors portée de nos moyens. Pour la mise en œuvre de tels exercices, l'OTAN engage un directeur de projet appuyé par plusieurs officiers professionnels, ceci pendant environ deux ans. L'état-major de l'Instruction opérationnelle, responsable de l'instruction des officiers généraux (SFC IV et 3 cours EM spécifiques par



année), des exercices internationaux ainsi que de l'instruction des états-majors de conduite du chef de l'Etat-major général, des états-majors de l'armée et des corps d'armée, compte en tout et pour tout cinq officiers!

Si, avec l'Armée XXI, nous voulons réellement atteindre les capacités définies dans le Rapport de politique de sécurité 2000, un sérieux effort, tant

dans le domaine du personnel que du matériel d'instruction, sera nécessaire. Gageons que l'on saura reconnaître à temps l'importance décisive de la formation des états-majors, comme démonstration du sérieux et de la crédibilité de nos forces armées, comme la garantie du développement dynamique de la doctrine pour faire face à l'évolution constante de la menace.

P. S.

Rectificatif

A propos de l'AMX-10RC du futur

Dans les « Nouvelles brèves » du numéro de février dernier, nous avons commis une erreur dans le choix de la photographie. Le texte fait allusion au *Blindé à roues* (RC = roues/canons) équipant entre autres le 1^{er} REC de l'armée française, alors que la photo montre un VTT AMX-10 à chenilles dir feu du 40^e régiment d'artillerie. Avec nos excuses! Merci au maj EMG Philippe Jaquinet de nous l'avoir signalé. (Réd.)